



Normes de publication

Formation et profession, le bulletin du Centre de recherche sur la formation et la profession enseignante (CRIFPE), se veut un instrument de vulgarisation scientifique, c'est-à-dire de diffusion des savoirs, entre le CRIFPE et le milieu de l'éducation. En ce sens, les articles scientifiques traditionnels n'y auront pas leur place, car il ne s'agit pas d'une revue scientifique, mais bien d'une revue professionnelle dont le principal objectif est le transfert de connaissances vers les milieux de pratique. *Formation et profession* est publié trois fois par année. Il est diffusé, sous format électronique, à quelque 25 000 acteurs de l'éducation : professeurs d'université, chercheurs, superviseurs, directeurs d'école, conseillers pédagogiques, etc.

Formation et profession est composé de **cinq principales sections** : l'entrevue, le dossier, les chroniques, les comptes rendus de livres et les sections variables.

1. L'entrevue

Elle peut être réalisée par le responsable du dossier ou par une personne nommée par le directeur du CRIFPE – avec un expert d'un domaine en relation avec les axes du CRIFPE ou sur la thématique abordée dans le dossier. C'est une entrevue d'environ une heure. L'entrevue est le texte le plus long du bulletin; elle comporte tout au plus 30 000 signes espaces compris (6 à 7 pages en Times 12 à simple interligne). Il est nécessaire d'avoir une photo de la personne interviewée.

2. Le dossier

Le dossier comprend :

- **Un responsable du dossier** qui est une personne nommée par le directeur du CRIFPE qui accepte de prendre en charge la réalisation du dossier.
- **Un texte de présentation du dossier**, rédigé en général par le responsable du dossier. Ce texte doit être bref et inviter à la lecture du dossier. Il ne doit en aucun cas dépasser 3500 signes espaces compris (1 page en Times 12 à simple interligne)

- **Trois textes** de personnes qui abordent le sujet du dossier à partir de différents points de vue, ou qui abordent un aspect particulier du dossier. Ces textes ont un maximum de 4 pages, soit 15 000 signes (espaces compris).
- **Une chronique du milieu scolaire.** Ce texte est, en général, écrit par un acteur du milieu scolaire qui relate une expérience liée au thème du dossier. Il est fortement conseillé au responsable du dossier d'aider l'acteur du milieu scolaire dans sa démarche d'écriture, en particulier quand ce dernier a moins d'expérience avec l'écriture de vulgarisation. La chronique du milieu scolaire ne peut pas dépasser 3 pages, soit 7100 signes (espaces compris).

3. Les chroniques

- **Chronique de la langue française**, dont le responsable est Éric Falardeau, professeur à l'Université Laval (Québec, Canada).
- **Chronique didactique**, dont la responsable est Diane St-Jacques, professeure à l'Université de Montréal (Montréal, Canada).
- **Chronique internationale**, dont le responsable est Thierry Karsenti, directeur du CRIFPE, professeur à l'Université de Montréal (Montréal, Canada).
- **Chronique sur l'éthique et la culture scolaire**, dont le responsable est Denis Jeffrey, professeur à l'Université Laval (Québec, Canada).
- **Chronique sur l'insertion professionnelle en enseignement**, dont le responsable est Stéphane Martineau, professeur à l'Université du Québec à Trois-Rivières (Trois-Rivières, Canada).
- **L'achronique**, dont le responsable est M'Hammed Mellouki, chercheur à l'Université Laval (Québec, Canada).
- **Rendez-vous avec la recherche**, dont la responsable est Suzanne Chartrand, professeure à l'Université Laval (Québec, Canada).

Les textes pour chacune de ces chroniques peuvent être écrits par les responsables des chroniques ou encore par d'autres personnes. Les textes doivent être soumis directement à la personne responsable de la chronique. Ils ne devraient pas dépasser 3 pages (7100 signes, espaces compris).

4. Les comptes rendus de livres

Les comptes rendus de livres présentent des parutions récentes qui sont en relation avec la thématique du CRIFPE. Cette section peut également présenter des livres écrits dans une autre langue que le français. Le texte ne doit pas dépasser 1 page (3500 signes, espaces compris).

Il est possible, après en avoir informé le directeur, de proposer un compte rendu critique d'un livre. Ce dernier ne doit toutefois pas dépasser 3 pages (7100 signes, espaces compris).

5. Les sections variables du bulletin

Le commentaire d'actualité

Le commentaire d'actualité présente une thématique d'actualité au Québec ou dans le monde de l'éducation. Il est d'une longueur maximale de deux pages (Times 12 en simple interligne) ou 4500 signes (espaces compris).

Il est possible, après avoir consulté le directeur de *Formation et profession*, d'inclure d'autres types de textes.

Tableau synthèse des paramètres pour chaque type de texte

Type de texte	Pages Word (Times 12, simple interligne)	Mots	Caractères (espaces compris)
Entrevue	6 à 7	4 300	30 000
Articles dossier	4	2 100	15 000
Chroniques	3	1 600	7 100
Comptes rendus de livres	1	500	3 542
Autres	3	1 600	15 000